



Vigne

Edition **Limousin**

N°05
03/05/2023



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@correze.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE

Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Virginie VIGUES
Chambre d'agriculture
du Tarn

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Vigne /
Edition Limousin N°05
du 03/05/2023 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- La pousse est active et les inflorescences sont visibles sur cépages précoces.

Mildiou

- La maturité des œufs est atteinte – Le risque augmente sur le secteur de Branceilles avec les orages annoncés cette fin de semaine.

Oïdium

- Le stade de sensibilité est atteint pour les parcelles sensible et à historique.

Black rot

- Les pluies annoncées pourraient engendrer des contaminations.

Vers de la grappe

- Pas de piégeage cette semaine.

Météo

- **Pour la période écoulée**

Les cumuls de la semaine dernière sont d'environ 8 mm.

- **Pour les prochains jours**

	Date	Mer 3	Jeu 4	Ven 5	Sam 6	Dim 7
19	Température	7-29	12-26	13-23	11-26	12-20
	Pluie	0	1-2	1-2	6-22	6-7
						
87	Température	9-27	13-23	11-20	11-22	12-18
	Pluie	0	0-1	1-2	4-12	3-4
						

La semaine s'annonce perturbée surtout la fin de semaine.

Stades phénologiques

Tableau des stades phénologiques

Cépages	Nombre de feuilles				Statut des inflorescences	
	1-2 feuilles étalées	2-3 feuilles étalées	3-4 feuilles étalées	4-5 feuilles étalées	Inflorescences visibles	Boutons floraux agglomérés
Pinot noir						
Gamay						
Chardonnay						
Chenin						
Sauv. blanc						
Merlot						
Cabernet franc						
Cabernet sauv.						

Code couleur : Stade majoritaire Stade présent

La pousse reste active. Les inflorescences sont bien visibles sur les cépages les plus avancés.



Stade 8-9 : 2 feuilles étalées

Stade 12 : inflorescence visible

Stade 15 : boutons floraux agglomérés

Photos IFV / Vivalie – stades selon échelle Eichhorn et Lorenz

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

• Modélisation (Potentiel Système IFV)

Situation au 2 mai : la pression est faible à moyenne.
La masse des œufs est mûre depuis le 22 avril à Verneuil et depuis le 29 avril à Branceilles.
Aucune contamination n'a été modélisée.

Simulation du 3 au 10 mai : la pression devrait rester faible à moyenne.
25 mm sont nécessaires pour engendrer des contaminations **pré-épidémiques** à Verneuil. Alors qu'à Branceilles, 15 mm suffisent à engendrer des contaminations **épidémiques**.

Clés d'interprétation de Potentiel Système :

Les contaminations pré-épidémiques sont des épisodes de contaminations de faible ampleur et souvent non-identifiées au vignoble. A la différence **des contaminations épidémiques** qui sont caractéristiques du démarrage de l'épidémie, **les contaminations pré-épidémiques** sont généralement sans gravité.

Rappelons que les **contaminations épidémiques** ne sont possibles que lorsque **la masse des œufs d'hiver** atteint sa maturité (à ne pas confondre avec les premiers œufs précoces).

Évaluation du risque : la masse des œufs est mûre.

Rappelons que les premières contaminations épidémiques ne peuvent se produire qu'aux conditions suivantes :

+ la végétation est réceptive (stade sensible dès l'éclatement du bourgeon)	OUI
+ les œufs de mildiou ont atteint un stade de maturité suffisant	OUI
+ les conditions climatiques permettent de générer des projections de spores, généralement sur la végétation au bas des souches (T° moyenne > 11°C et pluviométrie suffisante)	15 mm nécessaires à Branceilles

Des contaminations épidémiques pourraient se produire avec 15 mm de pluies sur le secteur de Branceilles. Soyez vigilants sur ce secteur compte tenu de la pluviométrie annoncée pour le week-end.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et peut aider dans la gestion du mildiou. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur

Black rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (présence d'inoculum et pluies), les contaminations peuvent être précoces et les symptômes peuvent alors progresser rapidement et atteindre les jeunes grappes en formation.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 jours après la contamination, en conditions printanières.

• Situation au vignoble

L'année dernière, présence du champignon en début de campagne et de façon ponctuelle.

Évaluation du risque : des contaminations pourraient avoir lors des pluies orageuses annoncées – Soyez vigilant !

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire.

Les rameaux porteurs de chancres et les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille et sortis de la parcelle. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.

 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur

Oïdium (*Erysiphe necator*)

• Éléments de biologie

- **Pour les situations à haut risque** (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées.
- **Pour les parcelles peu sensibles** : la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, boutons floraux séparés).

Évaluation du risque : le risque est en cours pour les parcelles/cépages sensibles (par exemple : Chardonnay). Sur la majorité des parcelles, la période de sensibilité ne démarre qu'au stade « boutons floraux séparés ».



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur

Erinose (*Colomerus vitis*)



• Élément de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux.

• Situation dans les parcelles

Des symptômes sont visibles sur les parcelles à historique, notamment sur cépage Chardonnay.

Symptômes d'erinose – Phot CRA-NA

Évaluation du risque : une dilution des symptômes pourrait s'observer à la faveur de la pousse de la vigne.



Techniques alternatives : l'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

 Consultez la fiche « [érinose](#) » du Guide de l'Observateur

Vers de la grappe (*Lobesia botrana*)

- **Situation au vignoble**

Pas de piégeage cette semaine.

Dans tous les cas, à ce stade, aucune intervention ne se justifie, l'heure est toujours aux vols et l'observation des pontes.



Techniques alternatives : dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...).

Consultez la [fiche technique Vers de la grappe](#) qui présente les différents type de piégeage.

Divers

Présence de symptômes d'**excoriose** sur bois de l'année sur les cépages qui étaient les plus avancés : chenin.

Présence de coccinelles en tous secteurs.

- **Notes nationales Biodiversité :**

Abeilles sauvages

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologie portée par le Bulletin de Santé du Végétal.

Elle propose une synthèse en 2 pages sur un volet biodiversité associé à la santé générale des agrosystèmes.

Consultez la, en cliquant sur l'image ci-dessous :



Flore de bord de champ



FLASH D'ALERTE PHYTOSANITAIRE

XYLELLA FASTIDIOSA



La détection de la bactérie *Xylella fastidiosa*, sous espèce *fastidiosa*, sur un plant de *Vitis vinifera* âgé de 20 ans, d'une parcelle de 2 hectares située dans le centre du Portugal (comté de Fundão), a été officiellement confirmée **le 25 mars 2023**.

C'est la première détection de cette souche responsable de la maladie de Pierce sur le territoire continental de l'Union Européenne. Elle a été antérieurement détectée sur l'île de Majorque en 2016.

Symptômes de la maladie de Pierce :

Le dessèchement rapide et soudain d'une partie des feuilles qui se nécrosent, tandis que les tissus adjacents deviennent jaunes ou rouges, constitue l'un des symptômes typiques de la maladie. Le dessèchement se propage sur toute la feuille qui finit par se détacher et tomber en laissant le pétiole accroché au sarment.

Réglementation et lutte phytosanitaire :

Xylella fastidiosa est classé comme un organisme de quarantaine prioritaire dans l'Union européenne, visé par un plan d'urgence pour faire face à son introduction sur le territoire (instruction technique DGAL /SAS/2021-469). **Il n'existe aucun moyen de lutte curative contre *Xylella fastidiosa*. La lutte obligatoire contre cette maladie passe par la destruction rapide des plants contaminés et le contrôle des populations d'insectes vecteurs.**

Un plan de surveillance officielle renforcé est mis en œuvre sur l'ensemble du territoire de Nouvelle-Aquitaine en 2023. L'ensemble des organisations professionnelles de la viticulture ainsi que les viticulteurs eux-mêmes sont invités à contribuer à cette surveillance afin d'assurer une capacité de détection précoce de tout plant contaminé et ainsi de limiter le risque de diffusion de la maladie non seulement au vignoble mais aussi aux autres cultures sensibles.

**Toute suspicion de la présence de la maladie
doit être signalée sans délai à la DRAAF/SRAL :**
sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Prochain BSV, le 10 mai

Les structures et collectifs partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze (M MAGE), le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Roche) et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "